

Paris, le 21 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET L'ANCV S'ENGAGENT EN FAVEUR DU SOUTIEN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT COMMUN DES SALARIÉS EN DIFFICULTE

Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe, Jean-Baptiste Dolci, Vice-président, Bruno Arbouet, Directeur Général, et Gautier Geiben, Directeur Général de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), ont signé le 21 janvier 2020 une convention de partenariat afin de favoriser le départ en vacances des salariés à revenus modestes et contribuer ainsi à renforcer les dynamiques de soutien et d'accompagnement des salariés en difficultés.

Face aux inégalités et aux divers freins que peuvent rencontrer les salariés face au départ en vacances, les Partenaires sociaux d'Action Logement et l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, s'engagent par la signature de cette convention, à renforcer leur coopération en faveur des aides à l'accès aux vacances de ceux qui en sont exclus.

Le groupe Action Logement et l'ANCV ont identifié les axes de coopération dans le cadre de ce partenariat visant à créer un réseau partenarial permettant de structurer et d'accélérer le repérage, l'information et l'accompagnement des publics tels que les jeunes, les seniors, les salariés en difficulté et en grande difficulté et les salariés en situation de handicap :

- 1. Favoriser** la connaissance de l'ANCV, du rôle et des réalisations d'ACTION LOGEMENT par la participation d'ACTION LOGEMENT dans des groupes de travail de l'ANCV et notamment au cours d'une rencontre réunissant les principaux partenaires associatifs de l'ANCV
- 2. Communiquer et promouvoir** leur collaboration auprès de leurs partenaires et réseaux respectifs ;
- 3. Mobiliser** les moyens et expertises respectifs en vue de favoriser le départ en vacances des jeunes, des seniors et des salariés en difficulté.

Ce partenariat pour Action Logement doit permettre de repérer les publics afin de mieux les accompagner en fonction de leurs besoins liés à leurs situations économique et financière et de leurs problématiques d'accès et de maintien dans le logement.

Pour l'ANCV, réduire les inégalités dans le domaine des vacances et des loisirs, faciliter le départ en vacances des personnes dont les revenus sont les plus faibles, utiliser le temps des vacances dans un parcours d'insertion sociale, constituent les missions d'action sociale menées et confortées dans le cadre d'une démarche nationale.

L'ANCV contribue ainsi, à travers les vacances, au déploiement de multiples politiques de cohésion sociale : politique familiale, insertion sociale, mobilité des jeunes, lutte contre l'exclusion des personnes en situation de handicap ou contre l'isolement des personnes âgées.

ACTION LOGEMENT et l'ANCV partagent les enjeux que sont l'amélioration de la qualité de vie des jeunes, des seniors et des salariés en difficulté et en grande difficulté, la lutte contre la fracture sociale et territoriale, le maintien dans le logement et l'amélioration des situations économiques.

A propos de ce partenariat, **Jean-Baptiste Dolci, Vice-président d'Action Logement Groupe** a déclaré :
« Action Logement démontre par la signature de ce partenariat avec l'ANCV, sa volonté à apporter des réponses concrètes aux difficultés réelles auxquelles sont confrontés les salariés aux ressources modestes et très modestes ou en situation de handicap n'ayant pas la possibilité de partir en vacances et confirme ses engagements forts pour lutter contre toutes les formes d'exclusion et favoriser l'intégration et la cohésion sociale sur l'ensemble des territoires ».

Gautier Geiben, Directeur Général de l'ANCV a déclaré

« Depuis près de quarante ans, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances travaille avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux pour favoriser le départ en vacances et l'accès aux loisirs du plus grand nombre. Pour réaliser cette mission, l'Agence innove, conçoit et déploie des dispositifs qui contribuent au développement de la cohésion sociale et de l'économie touristique française. Ces dispositifs s'adressent à tous, que l'on soit salarié, retraité, jeune, personne sans emploi ou en situation de fragilité.

Nous pensons que les vacances sont bien plus qu'un droit. Nous pensons qu'elles sont un réel facteur de productivité, d'épanouissement, d'intégration et de lien social pour tous.».

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 53 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement - @Services_AL / www.visale.fr - @Visale.fr

A PROPOS DE L'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public qui accomplit depuis près de 40 ans une mission sociale unique : rendre effectif le départ en vacances du plus grand nombre. En mettant au centre de son action la réalisation de projets de vacances, elle participe aux politiques publiques en faveur de la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions. Elle est placée sous la double tutelle des ministres en charge du tourisme et de l'économie et des finances.

Pour accomplir sa mission, l'ANCV déploie le Chèque-Vacances. Représentant 1,67 milliard de volume d'émission en 2018, les Chèques-Vacances servent à régler des prestations de transport, d'hébergement, de restauration et de loisirs à des prestataires nationaux.

Aujourd'hui entièrement autofinancée, l'Agence consacre de plus ses excédents de gestion à des programmes d'action sociale qui permettent de soutenir le départ en vacances de populations en difficulté. L'Agence contribue ainsi à des objectifs sociaux plus larges (mieux vivre ensemble, bien vieillir, insertion sociale, acquisition d'autonomie, ...). Elle soutient également la rénovation d'hébergements touristiques dont les exploitants s'engagent pour rendre les vacances accessibles aux plus fragiles.

Pour en savoir plus : <https://www.ancv.com/> - twitter : [@ANCVacances](https://twitter.com/ANCVacances)

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France BERGAMO : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com

ANCV

Muriel Droin : 01 34 29 51 94 / mdroin@ancv.fr

Myrène Farnoux : mfarnoux@agence-profile.com / 01 56 26 72 00